

# De nouvelles perspectives pour les forêts méditerranéennes

par Magali MAIRE et Eduardo ROJAS BRIALES

***Alors que les pays méditerranéens se sont unis en 2013 afin de définir un Cadre Stratégique pour les forêts méditerranéennes précisant les actions prioritaires à y conduire face aux défis des changements globaux, les opportunités offertes par des institutions internationales telles que l'Union pour la Méditerranée et le Centre pour l'intégration en Méditerranée, ainsi que par les principaux bailleurs de fonds apparaissent comme un véritable tremplin pour la mise en œuvre des recommandations préconisées dans ce cadre stratégique.***

## Introduction

La session réunissant institutions internationales et bailleurs de fonds (bilatéraux et multilatéraux) qui s'est tenue le 19 mars 2015 lors de la IV<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne à Barcelone, a sans doute été l'un des temps forts de cette rencontre consacrée aux forêts méditerranéennes : en effet, les perspectives qui en découlent augurent d'un futur prometteur face aux challenges auxquels sont confrontés les espaces boisés méditerranéens.

Modérée par Eduardo Rojas Briales, Directeur général adjoint et Chef du département des forêts à la FAO, cette session a été l'occasion pour les participants de répondre aux questions suivantes : comment augmenter la mobilisation des ressources financières et comment construire une meilleure coordination régionale pour la mise en œuvre de programmes sub-régionaux et intersectoriels et/ou de projets dans les espaces boisés méditerranéens ?

## Un contexte, une feuille de route

Sur la base des données issues de l'Etat des forêts méditerranéennes publié par la FAO en 2013 et des travaux conduits avec les pays méditerranéens, un Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes (CSFM) a été adopté par la déclaration de Tlemcen en 2013. Il présente une série de recommandations approuvées par les pays méditerranéens et l'ensemble des parties prenantes comme autant de réponses d'ordres stratégique, politique et technique appropriées aux questions posées dans un contexte méditerranéen fragilisé face à de sérieuses menaces.

En effet, les menaces liées aux pressions anthropiques, aux crises socio-économiques et au changement climatique sont déjà une réalité pour les forêts méditerranéennes et constituent autant de défis : le CSFM comprend neuf axes stratégiques visant l'adaptation des écosys-

tèmes forestiers et l'atténuation de ces effets : parmi ces neuf axes, trois visent le renforcement de la capacité des acteurs et la mobilisation des ressources nécessaires à la gestion durable des écosystèmes boisés méditerranéens :

- en développant les connaissances, la formation et la communication sur les forêts méditerranéennes (axe 7),

- en renforçant la coopération internationale autour des forêts méditerranéennes (axe 8),

- en adoptant et en renforçant les mécanismes de financement déjà disponibles et en développant des mécanismes innovants afin d'appuyer la mise en œuvre des politiques et programmes pour les forêts méditerranéennes (axe 9).

Si jusqu'à présent la mise en œuvre de ces objectifs de renforcement des capacités avait été amorcée, l'engagement d'institutions internationales telles que l'Union pour la Méditerranée et du Centre pour l'intégration en Méditerranée pourrait être une formidable occasion de renforcer la coopération régionale et la collaboration intersectorielle sur les questions forestières en Méditerranée.

## La convergence des objectifs et les pistes de renforcement de la coopération régionale

L'Union pour la Méditerranée (UpM), organisation internationale intergouvernementale à vocation régionale créée en 2008 par quarante-trois chefs d'Etats et de gouvernements euro-méditerranéens, a pour principal objectif de renforcer le partenariat (lancé en 1998 par le Processus de Barcelone) liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée : véritable plateforme d'échanges entre les parties prenantes, l'UpM a pour objectif de renforcer la capacité de collaboration euro-méditerranéenne et l'intégration en soutenant l'élaboration de politiques et de projets sur le terrain. Alessandra Sensi, représentante du Secrétariat de l'UpM et Présidente de session souligne : « *Ce qui apparaît clairement, c'est la convergence des objectifs identifiés dans le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes avec les objectifs adoptés lors de la déclaration ministérielle de l'UpM sur l'environnement et les changements climatiques en mai 2014, à savoir : le développement et la promotion des*

*biens et services forestiers, le bénéfice socio-économique que la transition vers une économie verte peut fournir en termes de réelles opportunités pour la préservation des ressources naturelles, pour la création d'emplois et pour l'amélioration de la qualité de vie des populations, l'optimisation des capacités d'atténuation et de résilience face au changement climatique, ainsi que le renforcement des capacités de mobilisation des ressources* ».

C'est sur cette base que l'UpM propose de mettre en œuvre des actions très concrètes de collaboration en offrant sa plateforme stratégique d'animation et de discussions afin :

- d'intégrer les questions forestières méditerranéennes dans les dialogues existants concernant l'environnement, l'économie verte et circulaire et le changement climatique,

- de proposer la promotion et la priorisation des projets d'intérêt et de portée régionaux par son processus de labellisation en renforçant par là-même la capacité des pays à collecter des fonds auprès des bailleurs,

- de diffuser et valoriser les résultats des travaux réalisés et des projets mis en œuvre dans les espaces boisés méditerranéens.

Autant de propositions qui ouvrent d'importantes perspectives pour la mise en place d'un partenariat stratégique d'envergure euro-méditerranéenne au bénéfice des forêts méditerranéennes et des enjeux qui leurs sont liés.

Dans le même esprit, le Centre pour l'intégration en Méditerranée (CMI) a présenté la plateforme multipartenariale qu'il représente en regroupant huit pays, dont le Liban, le Maroc, la Tunisie et la France, ainsi que des institutions financières et partenaires tels que la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, l'Agence allemande de coopération internationale (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*)/(GIZ), l'Agence française de développement (AFD) et deux collectivités locales ; la vocation du CMI étant d'être l'animateur d'une plateforme d'échanges, de partage d'expériences et de connaissances de haut niveau.

Hervé Levite, spécialiste des questions environnementales au CMI, souligne que parmi les chantiers en cours, peu de projets sont initiés par la Banque mondiale dans la région méditerranéenne : « *Pourtant, dit-il, les forêts demeurent l'un des sujets emblématiques de la région méditerranéenne dans le sens où elles sont au cœur du message « croissance verte » en offrant un potentiel en termes*

*de co-bénéfices et une opportunité forte de développer des modèles de gestion durable en évitant les irréversibilités ».*

Ainsi, en constituant un bien commun qui couvre tout le bassin Est-Ouest et Nord-Sud, les forêts méditerranéennes peuvent contribuer à lutter contre la pauvreté et à participer au développement économique et ce, d'autant plus face à l'urgence liée aux changements globaux. Selon Hervé Levite, l'heure est à la coopération régionale et à l'intégration des enjeux liés aux forêts méditerranéennes dans un cadre plus large et multi-sectoriel : les enjeux identifiés dans le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes et les partenariats construits en Méditerranée tels que le Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes (PCFM) pourraient utilement être partagés et intégrés au sein du CMI afin :

- de participer aux grands débats animés actuellement par le CMI comme par exemple la conférence « MedCop », telle un plaidoyer pour la préparation de la Cop21 à Paris sur les grands enjeux liés au changement climatique et dans le cadre global des réflexions relatives aux financements « climat » en région MENA (*Middle East and North Africa*),

- de renforcer les rencontres et échanges entre les bailleurs autour des forêts méditerranéennes,

- de sensibiliser ses partenaires telles que la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement et permettre ainsi une mobilisation de leurs instruments.

Le renforcement de la coopération régionale par le développement et l'échange de connaissances est donc possible et ce, conformément aux objectifs stratégiques 7 et 8 du CSFM.

## **Les possibilités offertes par les bailleurs répondent aux besoins...**

Les possibilités offertes actuellement par les bailleurs en termes de stratégie et d'instruments financiers répondent précisément aux besoins identifiés dans le CSFM.

### **... en accompagnant les forêts méditerranéennes face aux défis du changement climatique**

C'est notamment ce qui a été mis en avant par Lucie Berger de la Direction générale Climat à la Commission européenne : l'engagement de la Commission européenne pour la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation face aux effets du changement climatique se traduira par la mobilisation de 20 % de son budget entre 2014 et 2020. A travers la politique européenne de voisinage, avec la mise en œuvre de projets de coopération soit régionaux soit bilatéraux ainsi qu'avec les différents instruments existants tels que LIFE+ (2014-2020) ou encore HORIZON 2020, de nombreuses possibilités d'accompagnement existent pour les forêts méditerranéennes. Lucie Berger insiste également sur l'effet positif que l'intégration des pays méditerranéens dans la plateforme dynamique d'échanges que constitue l'UpM pourrait engendrer afin de promouvoir les espaces boisés méditerranéens : « *C'est une opportunité à ne pas manquer si l'on veut accroître une approche régionale et transversale des problématiques forestières* ».

### **... en optimisant la gestion durable des forêts en zone méditerranéenne**

Si le budget de l'Agence française pour le développement est de 7,8 milliards d'euros, environ 11 % concernent la région MENA, répartis sous la forme de prêts souverains et non souverains, de subventions et de garanties. La stratégie de l'AFD étant principalement de soutenir un développement durable en s'adaptant aux besoins recensés dans les pays avec des objectifs concrets tels que le renforcement de la gouvernance, l'augmentation des surfaces forestières certifiées avec le souhait d'élargir ses interventions au-delà des forêts tropicales (actuellement essentiellement dans le bassin du Congo), c'est-à-dire en zones sahélienne et méditerranéenne.

Pourquoi renforcer son intervention en Méditerranée ? Considérant que la région méditerranéenne est un « hot spot » en termes de risques face au changement climatique, cette région est perçue comme une des priorités eu égard à la valeur économique des forêts en termes de biens produits et de services rendus, à leur contribution aux économies nationales, aux enjeux en terme de gestion durable et d'adaptation des politiques nationales face au changement climatique.

Actuellement, les principaux projets au bénéfice des forêts méditerranéennes concer-

ment la Turquie, le Maroc, la Tunisie et le Liban mais pourraient cependant être renforcés en nombre et en capacité : en effet, Christophe Du Castel, Chef de projets à l'AFD l'affirme : « *le sujet des forêts méditerranéennes gagnerait à être intégré dans un plus vaste ensemble partant du constat que les projets ont très souvent une approche sectorisée comme la gestion de la ressource en eau, la dégradation des terres ou la sécurité alimentaire* ». Or, la gestion des forêts est non seulement intimement liée à ces problématiques, mais de surcroît, elle y joue un rôle majeur, c'est pourquoi une approche davantage intégrée et multifonctionnelle serait davantage pertinente aux yeux des bailleurs... pour mieux bénéficier aux pays !

### ... en proposant des mécanismes de financements innovants

Entre 2015 et 2018, une des lignes directrices du programme stratégique du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) sera de soutenir la mise en place de financements innovants de la biodiversité et l'encouragement à une gestion durable en zones agricoles et forestières en favorisant également l'approche partenariale (en associant la société civile, le secteur privé et la recherche).

François-Xavier Duporge, Secrétaire du FFEM précise : « *les projets qui pourront être éligibles dans ce cadre devront conjuguer trois domaines : promouvoir des territoires ruraux durables en optimisant la production des ressources, réduire les impacts sur les écosystèmes, favoriser la résilience face au changement climatique en luttant contre la dégradation des forêts avec des priorités géographiques notamment en Afrique et en Méditerranée ; développer des partenariats et trouver des synergies avec les collectivités territoriales dans une dynamique de coopération décentralisée est également une stratégie d'accompagnement fortement souhaitée* ».

En terme de stratégie de financement pour la conservation de la biodiversité, un des gages d'efficacité est d'apporter un financement additionnel et sur le long terme. C'est pourquoi, le nouveau cadre stratégique du FFEM pour la période 2015-2018 prévoit un encouragement à la mise en place de financements innovants tels que les paiements pour services environnementaux (PES), mais également des fonds fiduciaires de conservation de la biodiversité, le développement de mar-

chés favorables à la biodiversité, ainsi que des mécanismes de compensation des dommages sur la biodiversité (selon la séquence éviter/réduire/compenser).

Créé en 1994 après le sommet de la Terre de Rio, le FFEM a permis la mise en œuvre de 275 projets entre 1994 et 2014 dont la majorité concernait la lutte contre le changement climatique, la dégradation des terres et la préservation de la biodiversité, soit 316,9 M€. C'est dans ce cadre que le FFEM a cofinancé un projet en cinq composantes avec les cinq pays de la MENA engagés dans le PCFM afin « *d'optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux* ».

Aujourd'hui, la stratégie d'intervention du FFEM est particulièrement favorable à la poursuite de son engagement pour les forêts méditerranéennes. En effet, elle répond précisément aux besoins identifiés dans le CSFM et notamment à son objectif 9 en offrant notamment la possibilité d'adapter au contexte méditerranéen des mécanismes de financements innovants et des instruments tels que les PES et les mécanismes de compensations (cf. recommandation 4 de l'axe stratégique 9 du CSFM).

### ... en réduisant les menaces sur la biodiversité, sur la dégradation des terres et en encourageant les mesures d'atténuation du changement climatique

Alors que les changements globaux affectent aujourd'hui gravement les forêts méditerranéennes et hypothèquent leur avenir, la lutte contre la perte de biodiversité et la dégradation des terres est considérée comme une priorité dans les politiques forestières nationales des pays méditerranéens et les différentes initiatives et dynamiques qu'ils ont initiées. Citons à titre d'exemple, l'élaboration par la Direction générale tunisienne en charge des forêts d'une Stratégie nationale de développement et de gestion durable des forêts et des parcours, l'approbation d'un nouveau Plan national des forêts pour la période 2015-2024 au Maroc, ou encore la préparation par la Direction libanaise en charge des forêts d'un nouveau Programme forestier national. Toutes ces politiques nationales s'inscrivent dans la ligne des objectifs proposés dans le CSFM et sont parfaitement cohé-

rentes avec les trois domaines d'intervention phares visés par la stratégie 6 du Fonds pour l'environnement mondial (FEM 6), à savoir : la réduction de la dégradation des terres et des menaces qui pèsent sur la biodiversité en encourageant les mesures d'atténuation du changement climatique dans le cadre d'une gestion durable des forêts.

Dans ce contexte, l'approche géographique programmatique encouragée par le FEM semble être l'option la plus appropriée afin de présenter un argumentaire et une feuille de route régionale méditerranéenne. Elle représente une opportunité de choix en termes de financement pour les pays méditerranéens afin de mettre en œuvre des projets d'envergure et réduire ainsi les menaces qui pèsent sur leurs espaces boisés.

De même, la stratégie d'intervention de l'agence turque de coopération et de coordination (TIKA) (qui est intervenue depuis sa création dans l'accompagnement de plus de 13 000 projets d'aide au développement), s'accorde bien avec l'un des domaines prioritaires du CSFM. En effet, Belgin Cagdas, représentante de TIKA, précise que parmi les priorités d'intervention de l'agence dans le domaine des forêts, la gestion des bassins versants, la réhabilitation des forêts dégradées et la lutte contre la désertification occupent une place importante, autant de domaines identifiés comme prioritaires dans l'axe 6 du CSFM : « restaurer les paysages forestiers méditerranéens ».

## Des avancées restent à faire

Cependant, si les stratégies et les instruments de financements s'accordent bien avec les besoins et les priorités du CSFM, un certain nombre d'avancées restent à faire au sein même des pays méditerranéens afin d'être davantage en mesure de répondre aux attentes des bailleurs.

### Le besoin d'une approche davantage intégrée, participative et au plus proche des territoires dans la conception des projets

La capacité des pays à proposer des projets de manière intégrée au sein de leurs différentes institutions n'est pas toujours aisée. Pourtant, ainsi que le précise Christophe Du Ducastel, l'AFD contractualise systématiquement

avec les ministères des Finances d'où l'importance pour les ministères en charge des Forêts de relayer auprès de ce ministère, leurs stratégies, leurs avancées et leurs projets. De même et dans le cadre du mécanisme relatif au FEM, les points focaux des pays travaillent au sein des ministères en charge de l'Environnement avec lesquels les ministères en charge des Forêts doivent donc également nécessairement travailler.

Globalement, il ressort que l'un des facteurs de réussite permettant de mieux répondre aux besoins des pays en matière forestière est de travailler en leur sein de manière intersectorielle favorisant ainsi une présentation intégrée des projets dans lesquels la forêt est très souvent au cœur de problématiques telles que le maintien de la ressource en eau, la diminution de la dégradation des terres ou encore la question de la sécurité alimentaire et ce, en ayant autant que possible, une approche « territoire ».

« Il s'agit de remettre la forêt au cœur d'une réflexion globale et intégrée et non plus de manière sectorielle avec l'approche qui va avec » déclare un représentant de la Tunisie.

Mohamed Qarro, professeur à l'École nationale forestière d'ingénieur de Salé au Maroc, précise par ailleurs qu'il est fondamental d'avoir une approche participative y compris dans la recherche de financements « si nous voulons mobiliser des fonds additionnels, il faut être vigilant sur le fait de remettre du lien entre l'administration forestière et l'ensemble des utilisateurs de la forêt ».

En outre, il est parfois un autre frein majeur quant à la capacité de financement des pays : les recettes issues des produits forestiers ne retournent pas nécessairement et/ou intégralement à la forêt. Cette perte retentit inévitablement sur la capacité des pays à générer de l'autofinancement pour réinvestir en forêt : c'est le sentiment exprimé par Chadi Mohanna, Directeur du développement rural et des ressources naturelles au ministère de l'Agriculture du Liban.

## Pour aller encore plus loin ...

La coopération régionale autour de la cause forestière en Méditerranée pourrait se renforcer également en optimisant ses capacités de financement. En effet, si les opportunités de financement existent bien au travers des programmes exposés ci-avant, l'optimisation de

Magali MAIRE  
Rapporteur de session  
Ingénieur forestier  
Expert forestier dans  
le département des  
forêts à la FAO  
Viale delle Terme di  
Caracalla  
I-00153 Rome  
ITALIE  
Tél. : (+39)  
06 570 56284  
magali.maire@fao.org

Eduardo ROJAS  
BRIALES  
Directeur Général  
Adjoint de la FAO  
Chef du département  
des forêts à la FAO  
Viale delle Terme di  
Caracalla  
I-00153 Rome  
ITALIE

leur utilisation et de leurs bénéfices au travers de la mise en place d'une plateforme de financement régionale est une piste qui mérite d'être explorée selon Ludwig Liagre, consultant à la GIZ : des exemples probants de plateformes existent d'ores et déjà et pourraient servir potentiellement de source d'inspiration : telles *TerraAfrica*, *Congo basin Forest Fund* ou encore *Great Green Wall for the Sahara and the Sahel Initiative*. Autant d'exemples qui montrent la palette des configurations possibles en termes de coordination, de structures porteuses, d'implication des pays bénéficiaires : la finalité étant de catalyser et d'accroître le volume de fonds disponibles pour la mise en œuvre d'objectifs communs définis au niveau régional. En ce sens, la capitalisation des acquis dans le cadre du PCFM sur la base du CSFM offre une base solide pour établir une telle plateforme ; autant de pistes lancées afin que chaque partie prenante — qu'il s'agisse des pays bénéficiaires eux-mêmes, des bailleurs de fonds mais également des organismes de recherche, des institutions internationales intéressées par les questions environnementales, etc — puisse s'interroger sur les questions suivantes : quelle serait la valeur ajoutée d'un tel mécanisme de coordination ? Quelle configuration pourrait-elle avoir ? Quelles devraient être ses priorités ?

## Conclusion

Cette session aura été une occasion rare pour les institutions internationales, les bailleurs de fonds et l'ensemble des pays méditerranéens présents de partager leurs stratégies et leurs visions respectives des espaces boisés méditerranéens. Ces occasions devraient se multiplier à l'avenir grâce à l'engagement d'acteurs de poids sur la scène méditerranéenne.

## Résumé

---

Alors que les pays méditerranéens se sont unis en 2013 afin de définir un Cadre Stratégique pour les Forêts Méditerranéennes précisant les actions prioritaires à y conduire face aux défis des changements globaux, les opportunités offertes en termes de coordination et de coopération régionales par des institutions internationales telles que l'Union pour la Méditerranée et par le Centre pour l'Intégration en Méditerranée ainsi que les instruments proposés par les principaux bailleurs de fonds sont autant de leviers pour la mise en œuvre des recommandations du cadre stratégique.

Même si des marges de progrès existent via une approche davantage intégrée et participative au sein des pays, aujourd'hui, tous les ingrédients semblent réunis afin de renforcer la coopération régionale et la capacité des pays à mettre en œuvre des projets d'envergure au bénéfice des forêts méditerranéennes.

Avec les bases solides et partagées dans le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, avec la possibilité de renforcer l'animation régionale grâce aux institutions internationales telles que l'Union pour la Méditerranée et le Centre d'intégration pour la Méditerranée, avec les possibilités d'accompagnement offertes par les bailleurs, les meilleures conditions sont réunies afin de bâtir ensemble et maintenant un futur pour les forêts méditerranéens à la hauteur des enjeux et des défis auxquels elles doivent faire face. La tâche est immense mais la motivation des parties prenantes présentes à cette session de la IV<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne l'est aussi : alors, gageons ensemble pour une union de ces forces vives au bénéfice des forêts méditerranéennes !

**M.M., E.R.B.**

## Webographie :

Ensemble des présentations de la session : <http://med.forestweek.org/fr/>

Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, Etat des forêts méditerranéennes et Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes sur <http://www.fao.org/forestry>

Union pour la Méditerranée : <http://ufmsecretariat.org/>

Missions du Centre méditerranéen pour l'intégration : <http://beta.cmimarseille.org/about/mission>

Les interventions de l'AFD en Méditerranée : <http://www.afd.fr/>

Programme stratégique du FFEM : <http://www.ffem.fr/>

Site de l'agence de coopération Turquie TIKA : <http://www.tika.gov.tr/en>

Exemples de plateformes de financements :

TerraAfrica : [www.terrafrica.org](http://www.terrafrica.org)

Congo Basin Forest Fund : [www.cbf-fund.org](http://www.cbf-fund.org)

Great Green Wall for the Sahara and the Sahel Initiative: [www.theggw.net](http://www.theggw.net)